



## Chères Oiséennes, Chers Oiséens

*Je vous souhaite une excellente lecture pour ce nouveau bulletin municipal.....*

En 2024 face à une crise politique sans précédent, le résultat des élections législatives a montré un vif désaccord des Françaises et français face à une gestion du pays qui ne répondait pas à leurs attentes; ce moment historique a bouleversé le quotidien de chacun d'entre nous, une année marquée par de multiples rebondissements qui ont impactés de nombreux domaines laissant une situation incertaine et inquiétante.

### Sortons de l'échec

La France a enfin des avancées sur son budget mais les divisions restent bien présentes et cela ne résout pas pour autant le vrai problème: celui de la dette et du déficit publics. Le débat budgétaire a une nouvelle fois pointé une soi-disant responsabilité des

collectivités locales dans la dérive des comptes publics alors que celles-ci respectent la règle d'or et n'empruntent que si nécessaire pour investir, qu'elles pourraient être de nouveau mises à contribution.

L'état doit cesser de se défausser, regarder objectivement la situation des comptes publics. L'exécutif sans se priver en a profité pour baisser les recettes des collectivités et à cela s'ajoute le coût des normes, voir introduire de nouvelles taxes dans la loi de finances 2025.

Cette situation n'a pas été sans conséquences dans la gestion quotidienne au niveau local, ou encore venue perturber la commune qui avait déposée des demandes de subventions pour des projets difficiles à supporter seule. Des réponses tardives, un appel d'offres a de ce fait pris du retard et il n'a pu être mené à bien qu'en tout début d'année 2025 d'où le report du projet de la Rue du Midi.

## La bonne santé financière communale permet d'envisager l'avenir sereinement

### En avril, le Conseil Municipal a adopté ses budgets prévisionnels 2025

La Commission des Finances a présenté le 29 mars les comptes administratifs 2024 de Mr le Receveur principal qui sont en équilibre avec les nôtres, les propositions de budgets (commune, commerces, lotissement) ont été approuvés à l'unanimité par les membres présents.

- A l'image de ces résultats, l'année 2024 s'est bouclée avec une bonne santé financière. Une fois de plus cela permet de ne pas toucher aux taux communaux.
- La bonne gestion de ces dernières années a permis de trouver un budget bien maîtrisé et à l'équilibre, voir un excédent qui va permettre de continuer à faire des investissements.
- La commune est également en désendettement.
- Cependant l'état a augmenté les bases de 1,7% cette année mais ce n'est pas nous.

Un réaménagement total de la rue du Midi était en prévision depuis plusieurs années marqué par des attentes de subventions. Suite à des problèmes budgétaires du département, seule la réfection de la chaussée par la pose d'enrobés n'a pas été retenue; également quelques imprévus nous ont amenés à prendre des décisions complémentaires de dernières minutes ce qui est venu perturbé plus longtemps le quotidien de chacun de ces administrés. Je les remercie d'avoir apporté soutien et compréhension. Cependant afin de finaliser ce projet, le conseil municipal en date du 28 juin a décidé de prendre en charge la pose des enrobés.

Malgré une baisse démographique nationale des naissances, le regroupement scolaire avec l'arrivée de nouveaux enfants trouve une stabilité des effectifs qui nous rassure et permet de rester plus serein. Nous ne manquerons pas de maintenir nos efforts afin de garder ce milieu de vie quotidien mais ce n'est pas sans effort financier et des Directrices d'écoles qui s'investissent pour nos enfants. Merci à toutes les familles qui nous soutiennent mais aussi au personnel qui encadre nos enfants au quotidien.

Fin 2019, le commerce café-restaurant qui avait été confié à des locataires n'a pas donné de signes de satisfactions et fort dommage nous avons dû faire face à une reprise imprévue du local avec une perte financière non négligeable et une remise en état indispensable; malgré ce constat des travaux et des réparations ont été décidés afin de rendre cet espace plus convivial mais aussi plus adapté pour un futur projet. En parallèle, durant ces derniers mois de nombreuses visites; seuls trois projets ont été déposés en Mairie fin mars-début avril dont un qui s'est ensuite rétracté; un projet a été retenu (Pizzeria Casa Léa). Nous souhaitons au locataire belle intégration au sein du village, pleine réussite et prospérité. En aucun cas nous ne sommes pas responsables du fonctionnement de nos commerces.

Le cimetière actuel est en manque de place pour assurer l'avenir de familles qui seraient touchées par un décès. Afin d'y répondre la création d'un 2ème cimetière est devenu une priorité d'autant qu'il faut compter environ 4 à 5 ans pour finaliser le projet. Une étude a été confiée au Groupe ELABOR reconnu au plan national et qui est spécialisé dans ce domaine. Ce projet n'est pas sans contraintes (retenir un terrain, étude hydrogéologique, répondre aux recommandations, devis travaux, réalisations, etc.) et devra être supporté à 100% par la commune.

Dans le cadre de la loi loi 3DS du 21 février 2022 (Différenciation, Décentralisation, Déconcentration, Simplification), la loi prévoit que l'adressage de la commune devient obligatoire pour les communes de moins de 2 000 habitants au 1er Juin 2024, qu'il redevient une compétence pour les communes alors que la mise à jour appartenait autrefois à l'état, qu'il a confié la prestation à la Poste mais c'est la commune qui paie. Le but est de repositionner tous les points de la commune sur un outil cartographique, améliorer la géolocalisation (livraisons, aides à la personne, secours, parcelles cadastrales, implantation éoliennes, numérotations, etc.). Le nouvel adressage est en cours; nous ne manquerons pas de revenir vers vous dès que le Conseil Municipal aura délibéré sur les propositions de modifications faites par la Poste.

La refonte de la couverture incendie communale touche à sa fin. En partenariat avec le SIDEN/SIAN et le SDIS de l'Aisne il aura fallu plusieurs années pour trouver une mise à jour qui nous rassure et plus de tranquillité en cas de sinistre. Deux points restent à l'étude.

En 2022 sur une consultation pour une extension du parc éolien par la société EDP Renewables nous avons répondu favorablement pour un accord de principe afin de poursuivre les études et démarches. Ce projet suit son cours et un mât de mesures a été installé courant mai. Si les mesures répondent aux exigences posées par la loi celui-ci pourra franchir une prochaine étape. L'aboutissement de ce projet permettrait de percevoir chaque année plus de fiscalité et trouvera toute sa place dans les finances communales.

La création du site internet ( [oisy-02450.fr](http://oisy-02450.fr) ). Il vous permet de suivre la vie de la commune tout au long de l'année (commune et regroupement scolaire). N'hésitez pas à le consulter. Pour ceux qui n'en ont pas la possibilité le bulletin municipal continue d'être distribué.

Le comité des fêtes et ses bénévoles associé à des élus(e) qui apportent leur contribution continuent de multiplier les moments de convivialité, proposer des moments de partage. Personnellement je tiens à les remercier pour leur engagement tout au long de ces dernières années.

**OISY «Villages d'Avenir».** En présence de Mme la Préfète de l'Aisne le 26 avril parmi les 400 villages présents dans cette nouvelle vague; suite ma position prise lors de réunions, j'apprenais que la commune était intégrée aux treize communes axonaises qui ont rejoint le programme lancé en 2023 par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires), qui vise à accompagner les petites communes de moins de 3500 habitants dans leurs projets de revitalisation, de transition écologique, de maintien de services de proximité et d'attractivité. Pour ce qui nous concerne, grâce à «Villages d'Avenir» nous allons pouvoir maintenant accélérer la mise en œuvre de ces projets avec un soutien technique renforcé.

## **En 2025, des travaux réalisés , en cours, en prévision**

**La Rue du MIDI:** Après l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques en 2022, en mai-juin c'est des murets de soutènement au niveau de l'encaissement de la voirie, la reprise des bordures caniveaux, le réaménagement des trottoirs côtés pair et impair, la ruelle Bernard, l'aménagement du talus par de l'enrochement, l'impasse derrière la Mairie, la pose d'enrobés sur la chaussée.

**L'église:** Une absolue nécessité, c'est la réfection des vitraux qui donnaient des signes importants de vétusté, démontages et réparations en atelier qui vont se poursuivre toute l'année.

Ce sera également le remplacement de la porte d'entrée qui sera réalisée par un menuisier local. Sans oublier le remplacement de la sono qui a été prise en charge par la paroisse.

**Salle polyvalente:** Pose de moustiquaires.

**Lotissement de la Sucrierie:** Déplacement d'un candélabre.

**Cimetière:** Aménager les abords des columbariums, pose d'un brise vue.

**La Rue de VERDUN:** Des problèmes d'étanchéité nous obligent à remplacer les lanternes; nous en profiterons pour passer ces points d'éclairage par des LEDS qui permettront des économies d'énergie.

**Entretien bâtiments:** - L'église: réparations toiture église, nettoyage des chéneaux.  
- La Mairie + annexes: nettoyage - dé moussage de la toiture.  
- logement communal: Pose de volets roulants.

**Terrain multi sports:** Création d'une aire de jeux pour les petits.

**Regroupement scolaire:** Vétusté et Remplacement des sanitaires sur l'école; en dehors de la fourniture du matériel c'est l'employé technique qui a assuré les travaux.

**Chemins ruraux et fossé:** De l'entretien est prévu dans certains secteurs, du fossé dit de la Rouillée 1ère tranche partagée avec l'ASA qui avait été reportée.

## **Des travaux délibérés, en attente de subvention USEDA (Union des Syndicats d'Électricité De l'Aisne)**



**Rue du CANAL:** Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques.



**Rue de la Fontaine:** Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques.

Tout le travail mené ces dernières années n'est pas que du ressort des élus (e) qui se sont engagés pour l'intérêt général c'est aussi le personnel administratif et technique qui a apporté toute sa contribution au quotidien; je tenais également à les remercier.

De nouveaux propriétaires et locataires se sont installés dans notre village voir récemment. Bienvenue à eux, nous leur souhaitons prospérité et un bel épanouissement.

***Belle et bonne rentrée,***

***Le Maire, Jean-Louis DUFRENNE***

## Retour sur quelques moments de convivialité ou travaux



*En Mai, La fête communale. En Juin, la fête de la musique*



*Travaux: La ruelle Bernard, la rue du MIDI, l'Impasse de la Mairie*



*Cimetière, Brise vues Columbariums*



*Avec le Regroupement scolaire (cycles piscine, kermesse en juin)*

## Le Fil Infos

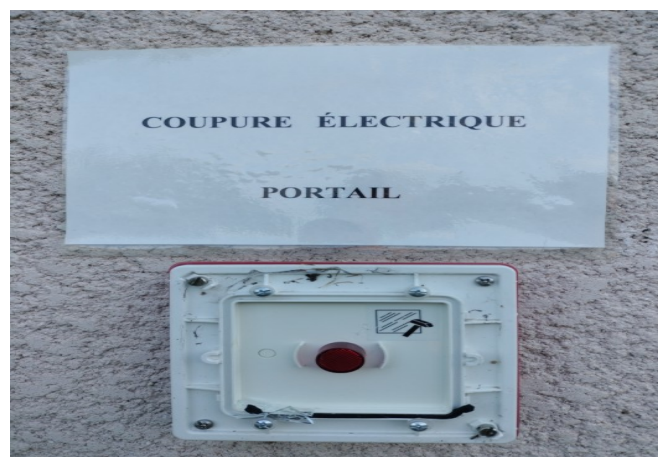
**Rappel:** Dans le cadre du programme national de la fermeture de boucle locale cuivre Orange (gestionnaire du réseau de fibre optique), la commune fait partie des communes du processus de fermeture de ce réseau qui est programmé à partir de janvier 2026. **Pensez à prendre vos dispositions, n'hésitez pas à contacter votre opérateur.**

*Respectons notre Environnement*



Face à la multiplication d'actes de négligence, de plus en plus de déchets sont retrouvés dans la commune (bennes à verres, bords de routes, etc ), chemins ruraux.

Ces incivilités sont tout simplement un manque de volonté de déposer ses déchets dans les bacs poubelles mis à notre disposition voir se rendre à la déchetterie. Ces désagréments obligent le personnel technique à les ramasser plusieurs fois par mois, que cela a un coût annuel.



Nombreuses sont les dégradations non justifiées qui sont constatées régulièrement; des réparations qui représentent également un coût et un impact sur le budget. Restons plus attentif à ces situations.

**Voirie agglomération:** Courant octobre 2024 nous avons pu constater des salissures importantes sur la voirie provenant essentiellement d'exploitants agricoles extérieurs qui font suite à la sortie des récoltes des champs. Il est vrai que les conditions climatiques défavorables n'ont pas facilitées la sortie de ces récoltes néanmoins ces comportements ne sont pas acceptables quand ils ne sont pas suivi d'un nettoyage de celle-ci, également que d'autres salissures sont constatées occasionnellement au sein du village.

A savoir que ces salissures rejoignent le collecteur pluvial, qu'une décantation des terres ou salissures stagnent dans celui-ci, qu'il a été constaté que ce collecteur reste en charge et qu'à l'avenir il faudra prévoir un nettoyage complet, que cette intervention sera très coûteuse.

Certes nous sommes bien conscients que dans nos campagnes l'activité agricole est la base du tissu économique local, qu'il n'est nullement question d'empêcher de rentrer ces récoltes ou de travailler.

Par ailleurs ces négligences en dehors des réclamations ont eu un coût important pour la commune (plusieurs semaines de nettoyage pour le personnel technique sans compter l'investissement de matériel).

Si de telles situations devaient se renouveler nous ne manquerons pas de faire constater ces faits, solliciter les auteurs qui en sont responsables, que nous mettrons en application les articles de loi qui engagent les personnes. Chacun doit prendre ses responsabilités.

**Enquête statistique sur la santé et le recours aux soins:** Au cours du deuxième semestre 2025 l'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) réalisera une enquête pour le compte de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) du ministère chargé de la santé.

Madame LEJEUNE, enquêtrice de l'INSEE se rendra au domicile des personnes sélectionnées, munie d'une carte officielle. Les personnes sélectionnées seront prévenues par un courrier. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Cette enquête, à caractère obligatoire, est reconnue d'intérêt public et de qualité statistique par le Conseil National de l'information statistique (CNIS).

### **Quelques dates à retenir**

#### *Avec le Comité des fêtes*

Soirée Beaujolais: Le samedi 22 Novembre

Noël des enfants de la commune: Le samedi 13 Décembre

#### *Avec les Fêtes et Cérémonies*

Repas des Aînés: Le dimanche 19 Octobre

Fête du Personnel communal et scolaire: Le vendredi 19 Décembre

Distribution des colis de fin d'année aux Aînés: Le samedi 20 Décembre

#### *Avec le Regroupement scolaire*

Fête de Noël des enfants: Le jeudi 18 Décembre